

Madame,  
Monsieur;

Bonjour,

Le présent communiqué « INFO-COVID » destiné aux parents des élèves de l'école a pour objet de vous informer, des précisions ou d'une mise à jour au sujet de l'évolution de la COVID-19 dans le milieu scolaire. La situation étant évolutive, l'information sera présentée sous trois rubriques; la nouveauté, les précisions et rappel.

Comme vous le savez, la reprise des cours le 11 janvier en contexte de pandémie impose une collaboration continue entre la Santé publique, l'école et les parents. Je vous remercie de votre précieuse collaboration dans la mise en place des mesures demandées pour assurer la santé et la sécurité de vos enfants et du personnel de l'école.

Ainsi, nous vous invitons à lire quotidiennement vos messages courriel. Des informations importantes pourraient vous être communiquées par ce moyen. (ex.: isolement requis suite à la déclaration d'un cas positif dans l'école ou dans le groupe de votre enfant).

Par ailleurs, nous vous demandons de nous informer, par courriel, à l'adresse suivante [DEMONTARVILLE@csp.qc.ca](mailto:DEMONTARVILLE@csp.qc.ca) de toutes situations nécessitant un isolement préventif en lien avec la déclaration d'un cas positif lié à la COVID-19. Par cette façon, nous serons à même d'agir en prévention pour l'isolement des personnes concernées et en vue du retour en classe en janvier prochain.

Finalement, je vous encourage à poursuivre vos efforts et faire en sorte qu'à l'école comme à la maison nous prenions toutes les précautions pour diminuer les risques de contagions de la COVID-19. Merci.

## NOUVEAUTÉ

### ÉTAT DE LA SITUATION COVID

Trois (3) résultats positifs à un test de COVID-19 ont été déclarés chez des élèves de l'école De Montarville et trois (3) cas d'isolement préventif nous ont été signalés par les parents. Les parents des enfants en contact avec un cas positif ont reçu un message de la Direction de la santé publique.

### RÉSUMÉ DES NOUVELLES MESURES EN ÉDUCATION – ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

Les élèves du préscolaire et du primaire feront leur retour en classe comme prévu le 11 janvier 2021 selon le calendrier habituel. (Voir l'info parents de janvier 2021)

Les services de garde réguliers reprennent à partir du 11 janvier selon les règles prévues en zone rouge.

Les principaux changements sont les suivants:

Tous les élèves du primaire, de la 1<sup>re</sup> année à la 6<sup>e</sup> année, devront désormais porter un couvre-visage en tout temps lors des déplacements, soit à l'intérieur de l'école, dans les aires communes et dans le transport scolaire

Les parents doivent fournir un couvre-visage à leur enfant. Nous recommandons de l'identifier et de fournir à votre enfant un petit sac afin qu'il puisse ranger son couvre-visage lorsque ce dernier n'est pas requis (par exemple, à l'extérieur lors des récréations).

Les élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année devront obligatoirement porter un couvre-visage en classe

Le port du couvre-visage n'est pas obligatoire en classe pour les élèves de l'éducation préscolaire jusqu'à la 4<sup>e</sup> année inclusivement.

Visiteurs à l'école réduits au minimum. (Voir prochain sujet ici-bas)

#### **EN GUISE DE RAPPEL** (déjà en place dans l'école)

Un seul groupe-classe stable, en tout temps, sans mesure de distanciation.

Distance de 2 mètres entre les élèves de groupes-classes stables différents.

Distance de 2 mètres entre les élèves et le personnel. Lorsque ce n'est pas possible, le port de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) est requis pour le personnel scolaire.

Port du masque de procédure obligatoire pour le personnel.

Activités parascolaires suspendues.

Sorties scolaires et activités interscolaires suspendues.

Projets pédagogiques particuliers maintenus en groupe-classe stable. Si impossible, une distanciation de 2 mètres doit être maintenue en tout temps entre les élèves ne provenant pas du même groupe-classe stable et les règles sanitaires doivent être rigoureusement observées.

Port du masque de procédure (ou chirurgical) pour tout le personnel scolaire en tout temps dans les aires communes intérieures et extérieures.

Services de garde scolaire organisés dans le respect des groupes-classes stables ou instauration de sous-groupes respectant la distanciation physique.

Repas du midi avec les élèves provenant d'un groupe-classe stable.

## VISITEURS À L'ÉCOLE RÉDUITS AU MINIMUM

Dès le 11 janvier, les visites à l'école seront limitées aux personnels du CSSP ou aux parents ayant un rendez-vous avec un service d'un professionnel scolaire, d'un service direct à l'élève, avec le secrétariat ou la direction de l'école.

Une boîte de dépôt (voir ici-bas) pour les effets personnels oubliés sera disposée à l'extérieur de l'entrée principale (porte #1) de l'école. Les parents qui doivent apporter des effets scolaires ou personnels oubliés par leur enfant à la maison (boîte à lunch, livres, souliers, etc.) pourront les déposer à l'intérieur de la boîte de dépôt et en informer le secrétariat de l'école à l'aide de l'interphone.



## PRÉCISION

### L'ISOLEMENT PRÉVENTIF EN LIEN AVEC LA DÉCLARATION D'UN CAS POSITIF À LA COVID-19

Vous présentez des symptômes de la COVID-19.

Vous êtes en attentes d'un test ou d'un résultat

Vous avez été en contact avec un cas confirmé

Vous êtes de retour de voyage - Tous les voyageurs qui entrent au Canada doivent s'isoler obligatoirement pendant une période de 14 jours. Nous vous demandons de suivre les consignes de la santé publique pour éviter de transmettre la COVID-19 aux autres personnes.

Vous avez obtenu un résultat de test positif (parents, enfants ou fratrie)

- Restez à la maison
- N'envoyez pas vos enfants à l'école, au CPE, à la garderie ni dans aucun endroit public (ex. parc-école).
- N'envoyez pas vos enfants au service de garde et avisez ce dernier s'il n'est pas déjà au courant.
- N'accueillez pas de visiteurs à la maison.

Nous vous invitons à consulter le site du gouvernement <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/isolement/>

## RAPPEL

### SUIVI PÉDAGOGIQUE EN CAS D'ABSENCE D'ÉLÈVE

L'élève qui s'absente pour la journée ou quelques jours (de 24 à 48 heures) est considéré en absence pour des motifs de maladie (rhume, gastro, fatigue, maux de ventre, etc.) et n'est pas dans l'obligation de faire ou de remettre des devoirs ou travaux. S'il veut faire ses devoirs, travaux et leçons, c'est sur une base volontaire et en fonction de l'état de santé, car la priorité est de se soigner et revenir à l'école en forme et en santé. Dans ces conditions, l'enseignant ou l'enseignante fera le suivi avec l'élève à son retour en classe.

Les élèves d'un groupe, d'une classe ou de l'école qui sont dans l'obligation d'être en quarantaine (10 jours ou plus) recevront les services éducatifs offerts à distance selon la procédure prévue au protocole d'urgence du CSSP et de l'école conformément aux seuils minimaux. Le tableau ici-bas donne les grandes lignes de certains cas de figure possibles.

#### Situations possibles

#### Suivi pédagogique prévu

Votre enfant est absent pour maladie (exemple : rendez-vous médical, dentiste, etc.)

Aucun, toutefois votre enfant **peut** récupérer le plan de travail hebdomadaire sur teams ou présenté par l'enseignant et faire le travail demandé pendant son absence.

L'offre de service éducatif à distance ne s'applique que lorsque l'ensemble du groupe-classe est retourné à la maison en isolement.

Votre enfant est en attente d'un résultat du test COVID (demandé par la Santé publique ou décision parentale)

Aucun, toutefois votre enfant **peut** récupérer le plan de travail hebdomadaire sur teams ou présenté par l'enseignant.

L'offre de service éducatif à distance ne s'applique que lorsque l'ensemble du groupe-classe est retourné à la maison en isolement.

Votre enfant est en isolement préventif par la santé publique, mais son groupe est à l'école.

Votre enfant **doit** récupérer le plan de travail hebdomadaire sur teams ou présenté par l'enseignant et faire le travail demandé pendant son absence.

L'offre de service éducatif à distance ne s'applique que lorsque l'ensemble du groupe-classe est retourné à la maison en isolement.

Le groupe de votre enfant est en isolement préventif.

L'enseignement se fera via teams selon les seuils minimaux de service éducatif et selon l'horaire qui sera distribué par l'enseignant titulaire et spécialiste.

Si votre enfant a passé un test de dépistage à la Covid-19, veuillez svp informer le secrétariat de l'école des résultats du test AVANT son retour à l'école en écrivant à [DEMONTARVILLE@csp.qc.ca](mailto:DEMONTARVILLE@csp.qc.ca) ou par téléphone au (450) 653-2411 poste 4216

Nous vous remercions de votre compréhension et précieuse collaboration.

La direction